L'orientation scolaire et professionnelle

35/1 | 2006
Varia

O. Bourguignon. *La déontologie des psychologues*

Paris :Armand Colin

Nicole Baudouin

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/osp/947
DOI : 10.4000/osp.947
ISSN : 2104-3795

Éditeur
Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

Édition imprimée
Date de publication : 15 mars 2006
Pagination : 133-134
ISSN : 0249-6739

Référence électronique
Nicole Baudouin, « O. Bourguignon. *La déontologie des psychologues* », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 35/1 | 2006, mis en ligne le 28 septembre 2009, consulté le 22 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/osp/947 ; DOI : https://doi.org/10.4000/osp.947

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Tous droits réservés

O. Bourguignon. *La déontologie des psychologues*

Paris :Armand Colin

Nicole Baudouin

RÉFÉRENCE

Paris :Armand Colin

1 On connaît l'engagement d'Odile Bourguignon concernant les questions d'éthique et de déontologie. Pour preuve, le livre intitulé *Questions éthiques en psychologie* (2003, Liège, Mardaga), preuve aussi la mise en place qu'elle initie d'un enseignement d'éthique dans le département de psychologie de l'université René Descartes (Paris V) à Paris, preuve enfin la publication chez Armand Colin au printemps 2005 d'un nouvel ouvrage, *La déontologie des psychologues,* qui fait l'objet de notre présentation. Dans cet ouvrage O. Bourguignon propose une lecture du code de déontologie après avoir présenté les principes éthiques qui le fondent, leur élaboration et leur évolution en lien avec l'histoire de l'humanité et les progrès de la science. Les études de cas qu'elle nous fait partager à la fin du livre enrichissent la réflexion que chaque psychologue a à mener dans l'exercice de sa profession.

2 Précisons dans un premier temps la définition de l'éthique que retient l'auteure : « est éthique ce qui respecte la personne humaine ». L'éthique repose sur la reconnaissance de la liberté et de la dignité des hommes. Des principes éthiques découlent des règles spécifiques par exemple aux membres d'une même profession ; celles qui concernent les psychologues sont répertoriées dans un code de déontologie qui leur est propre, et c'est à l'analyse de ce code que procède avec précision O. Bourguignon. Ainsi dit-elle, ce code, adopté en 1996, est le résultat de plusieurs années de travail. Il comprend un préambule, qui définit le champ d'application du code, et trois titres. Le premier présente les principes généraux, le second traite de l'exercice professionnel et le troisième de la formation des psychologues. L'auteure se livre dans cette partie du livre

à une présentation et une analyse fine des différents items du code et termine ce chapitre en le comparant à des textes étrangers et en interrogeant, à leur lumière, la méthode des tests.

3 Dans une dernière partie, après avoir présenté la C.N.C.D.P. (Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues), O. Bourguignon nous fait part des questions d'ordre déontologique qui traversent la pratique de tout psychologue. La C.N.C.D.P., installée en 1997, après que le code de déontologie a été adopté, a pour mission de donner des avis sur les dossiers questionnant le respect de la déontologie de certaines pratiques et peut être saisie tant par les psychologues que par les usagers ; on trouve à la suite de cette présentation des exemples de réponses qu'elle a pu formuler dans certaines situations et qui aident le lecteur à percevoir son rôle avec précision ; notons parmi les demandes qui lui ont été formulées celle d'une éducatrice qui s'interroge sur les pratiques d'un psychologue, mais aussi celle d'une psychologue qui s'interroge sur le bien-fondé d'une note de service qui l'enjoint de donner des informations qu'elles jugent relever du secret professionnel. Répétons que la C.N.C.D.P. n'a que vocation consultative ; il n'en demeure pas moins qu'elle peut aider professionnels et usagers à mieux apprécier les situations auxquelles ils sont confrontés. Quant aux questions qui traversent la pratique de tous les psychologues, elles sont rassemblées sous trois grandes thématiques : le secret professionnel, les documents du psychologue, le tiers demandeur. La question du secret professionnel est posée au sujet de « dossiers adressés par les usagers qui évoquent des situations où le psychologue s'est montré indiscret ». Elle concerne aussi des dossiers envoyés par des psychologues ayant subi des pressions de leur hiérarchie pour divulguer des résultats de tests par exemple ; à ce sujet est abordée la question du secret partagé qui n'existe pas légalement, même si le travail d'équipe implique parfois la transmission de certaines informations, mais à la condition qu'elle se fasse dans le respect des personnes. Concernant les documents du psychologue, le code de déontologie a fixé des règles précises qui engagent la responsabilité du psychologue, préservent le respect des personnes ; encore faut-il faire une distinction entre les notes personnelles qui ne sont jamais transmissibles, le dossier psychologique auquel la personne peut avoir accès, enfin les conclusions du psychologue qui, elles, seront transmises mais sous certaines conditions. Enfin, dernière grande question que rencontrent souvent les psychologues en exercice : la demande pour un autre ; ainsi est-il assez fréquent que des parents soucieux du développement de leur enfant demandent au psychologue à connaître ses capacités, ou qu'un employeur veuille s'assurer auprès d'un psychologue des compétences d'un salarié par exemple. Une pratique déontologique consiste alors à rester dans le respect de la personne mais, nous dit aussi O. Bourguignon, dans le respect du but assigné.

4 L'étude des six cas présentés en fin d'ouvrage conforte, s'il en était besoin, l'importance de ce cadre de référence qu'est le code de déontologie pour tout psychologue en exercice. Notre présentation serait incomplète si elle ne faisait état des dernières pages de ce livre qui interrogent la responsabilité du chercheur en psychologie et redisent la responsabilité du psychologue quel que soit son cadre de travail.

5 Si la lecture des différents items du code de déontologie et de l'analyse qu'en fait l'auteure est difficile, il est pourtant indispensable de s'y plonger, indispensable que tout psychologue, conseiller d'orientation psychologue mais aussi soignant et éducateur, en passent par là. Cette lecture enrichira leur pratique en leur donnant à

penser, voire à résister aux injonctions qui leur sont faites. Il nous faut redire en conclusion combien ce petit livre est riche d'enseignement. On ne saurait trop le recommander aux étudiants en sciences humaines mais aussi à tous les psychologues, aussi expérimentés soient-ils.